

RÉPUBLIQUE DU NIGER

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE
UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI (UAM)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS)

Centre d'Émergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des
Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne
(CEA/IEA-MS4SSA)

CRÉDIT IDA N°6511-NE & D 5340-NE

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

PÉRIODE ALLANT DU 01 JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

FEVRIER 2024

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| I. Contexte général et objectifs de la mission | 3 |
| 1.1 Contexte général | 3 |
| 1.2 Objectifs de la mission | 4 |
| L'objectif général de la mission est de s'assurer de l'efficacité du dispositif de gestion du projet en vue de l'atteinte des objectifs fixés : | 4 |
| II. Travaux réalisés au cours de la période sous revue..... | 5 |
| 2.1 Revue de la situation financière | 5 |
| 2.2 Revue du système de contrôle interne et des procédures administratives, comptables et financières..... | 7 |
| 2.3 Suivi de mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport d'audit externe des comptes 2022 | 12 |
| III. CONCLUSION..... | 14 |

I. Contexte général et objectifs de la mission

1.1 Contexte général

L'Université Abdou Moumouni de Niamey, à travers l'École Normale Supérieure (ENS), bénéficie d'un appui de la Banque Mondiale rentrant dans le cadre de la mise en place des Centres d'Excellence d'Afrique, deuxième phase dénommée CEA-Impacts, pour financer le « Centre Émergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) ». Le CEA/IEA-MS4SSA a pour objectif général « *de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement/ apprentissage des mathématiques et sciences (Sciences Physiques et Sciences de la Vie et de la Terre) au Niger et dans la sous-région* ».

Le Centre a comme objectifs spécifiques :

- de former des enseignants autonomes, de niveau Licence, Master et Doctorat, aptes à mettre en œuvre des enseignements-apprentissages contextualisés de qualité, en particulier en mathématiques et sciences ;
- de former des enseignants qualifiés en mathématiques et sciences afin de stimuler les performances de nos pays en Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STIM ou STEM) ;
- de doter l'ENS de programmes de formation accrédités et innovants de bonnes pratiques d'enseignement/ apprentissage des mathématiques et sciences s'appuyant sur de nouvelles approches pédagogiques (PMI/PSI) ;
- d'élaborer de matériels didactiques et de manuels scolaires adaptés aux besoins de nos pays ;
- de développer une recherche appliquée en didactique des mathématiques, sciences physiques, chimiques et en SVT ;
- de doter l'ENS d'infrastructures d'enseignement et de recherche adéquates ;
- d'instituer une collaboration avec les autres pôles régionaux et internationaux afin de partager et diffuser les bonnes pratiques d'enseignement/apprentissage ; d'accroître la visibilité de l'ENS, la rendre plus compétitive au plan régional, et international en matière de formation professionnelle des enseignants.

Relativement à la gestion fiduciaire du projet, un auditeur interne a été recruté pour appuyer le comité national de pilotage (CNP) et la coordination du projet afin de s'assurer que

CEA/MS4SSA

l'exécution du projet se fasse dans le strict respect des manuels d'exécution et des procédures et que les ressources soient utilisées avec un maximum d'efficacité et d'efficience. Le présent rapport annuel, synthétise les principales activités de l'auditeur interne au cours de la période sous revue.

1.2 Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est de s'assurer de l'efficacité du dispositif de gestion du projet en vue de l'atteinte des objectifs fixés :

De manière spécifique, il s'agit de fournir une assurance sûre :

- Le bon fonctionnement du système du contrôle interne ;
- La bonne gestion administrative du projet ;
- La gestion comptable et financière des ressources du projet ;
- Le respect des procédures de passation des marchés ;
- L'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats conventions signés avec les différents partenaires et ou prestataires du projet.

II. Travaux réalisés au cours de la période sous revue

Ce rapport d'activités dresse le bilan des travaux réalisés par l'auditeur interne pour la période allant du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les travaux effectués concernent principalement :

- Revue de la situation financière ;
- Revue du système de contrôle interne et des procédures administratives, comptables et financières ;
- Suivi des recommandations des rapports précédents.

2.1 Revue de la situation financière

2.1.1 Fonds reçus :

Les ressources du projet sont constituées des fonds reçus de l'IDA, des revenus externes générés par le centre et les intérêts créditeurs générés par le compte désigné. Ces fonds sont mobilisés pour financer les dépenses éligibles conformément aux dispositions des accords de financement ainsi qu'aux dispositions des lettres de décaissements. Au cours de la période sous revue, les fonds reçus s'élèvent à un montant de 1 587 535 043 FCFA et s'analyse comme suit :

| Libellés | Montant |
|---------------------------|----------------------|
| Subvention reçue de l'IDA | 1 510 850 752 |
| Revenus externes générés | 62 510 187 |
| Intérêt créditeur | 14 174 104 |
| Total | 1 587 535 043 |

Travaux effectués :

Notre mission a consisté à vérifier de façon exhaustive et systématique :

- les lettres de vérifications et de décaissement pour les résultats réalisés, les relevés bancaires, ainsi que la comptabilité.
- la concordance entre les montants des quittances de paiement de frais d'inscription, de formation et les montants figurant sur les bordereaux de versements effectués sur le compte bancaire ouvert à cet effet ;
- la conformité, la légalité et la régularité des ces revenus générés aux textes en vigueur ;
- la conformité et l'exactitude des états de versements des frais d'inscription et de formation ;
- vérification de la concordance des montants déterminés avec ceux figurant dans le rapport/reporting soumis à la banque.

Constat :

A l'issue de nos contrôles, nous avons relevé, sur base de la période restante du projet, ce qui suit :

- Un taux de décaissement moyen de 56% (2.513.686/4.500.000 USD) sur le budget global du projet,
- Un faible taux de réalisation financière de 63% (993.945.824/1.587.535.043FCFA) sur le montant décaissé et de 37% (993.945.824/2.708.235.000 FCFA avec taux de conversion de 601.83 FCFA – 1 USD) sur le budget global du projet.

Recommandation :

Nous recommandons au MS4SSA de concevoir un tableau de bord de pilotage des activités globales du projet afin de rehausser le taux de décaissement et d'accélérer les réalisations financières du projet.

Trésorerie

La trésorerie représente les avoirs du projet et les disponibles en banque. Les fonds du projet sont logés dans trois (3) comptes bancaires ouverts à la SONIBANK : Il s'agit des comptes ci-après :

- le compte bancaire N° 25112350181-50 intitulé Projet centre IEA MS4SSA ENS UAM. Ce compte est destiné à recevoir les fonds alloués au projet MS4SSA par la banque mondiale après satisfaction des résultats liés aux ILD par ce dernier ;
- le compte N°025112350182-47. Ce compte est destiné à recevoir les revenus externes générés par le centre (frais d'inscription et frais de formation, convention avec les partenaires) ;
- le compte N° 25112350183-44. Ce compte est destiné à recevoir les intérêts générés par le compte spécial.

Au 31/12/2023, le solde des comptes est de 593 589 219 FCFA et se présente comme suit :

| Libellés | Montant |
|--|--------------------|
| N° 25112350181-50 (compte spécial) | 518 955 024 |
| N°025112350182-47 (compte revenu externes générés) | 62 293 296 |
| N° 25112350183-44 (Compte d'intérêt) | 12 340 899 |
| Caisse menues dépenses | 0 |
| Total | 593 589 219 |

Travaux effectués :

Nos contrôles ont consisté à :

CEA/MS4SSA

- Vérifier que les fonds sont utilisés conformément aux directives de l'IDA et des textes en vigueur ;
- S'assurer que le Directeur du Centre et la Comptable engagent conjointement les dépenses ;
- Vérifier que la comptable enregistre chronologiquement tous les mouvements de fonds dans le journal banque ;
- S'assurer que les arrêtés de caisse sont régulièrement effectués ;
- Contrôler les états de rapprochement bancaires ;
- Vérifier l'existence des journaux comptables de trésorerie (banque et caisse).

Constats :

A l'issue de nos contrôles, nous avons relevé ce qui suit :

- les fonds versés au compte du Projet sont utilisés conformément aux accords de financement, au manuel des procédures et les textes en vigueur ;
- les mouvements de fonds sont enregistrés dans le journal banque malgré le retard dans la passation de service entre la Comptable sortante et la Comptable entrante ;
- les arrêtés de caisse sont réguliers ;
- les états de rapprochement bancaires sont établis régulièrement par le Comptable et signés par le Directeur du centre.

Conclusion : Le contrôle est satisfaisant.

2.2 Revue du système de contrôle interne et des procédures administratives, comptables et financières.

La revue du système de contrôle interne et des procédures administratives, comptables et financières dans le cadre de la présente mission a été effectuée sur la base de sondages et ne constitue pas une étude exhaustive de l'organisation du Centre. Elle ne pourrait donc pas nécessairement mettre en évidence tous les dysfonctionnements, déficiences et les faiblesses de l'organisation actuelle. Cependant, ils nous ont permis de déceler des faiblesses et d'insuffisances nécessitant des améliorations.

Ainsi les principales faiblesses de contrôle interne relevées au cours de nos travaux ont concerné les aspects suivants de la gestion.

2.2.1 : Insuffisances dans la gestion des opérations

Travaux effectués

Nos travaux ont consisté à vérifier si :

- Le MS4SSA a élaboré son plan de travail annuel dans le temps ;
- Le plan de travail annuel a reçu l'approbation du bailleur de fonds et du CNP ;
- Le plan de travail annuel est réaliste et réalisable ;
- Les activités sur le terrain sont réalisées ;
- L'état d'exécution des activités est conforme aux prévisions du PTBA.

Constats

A l'issue de nos contrôles, nous avons relevé :

- Un faible taux d'exécution budgétaire 2023 de 35% (soit 570.957.596/1.637.117.103) au 31 décembre 2023 ;
- Le tirage mensuel des états de suivi budgétaire n'est pas systématique.

Recommandation :

Nous recommandons au MS4SSA de concevoir un tableau de bord de pilotage des activités du PTBA afin de rehausser le taux d'exécution budgétaire du projet et de régulariser les états de suivi budgétaire mensuel afin d'avoir le niveau de consommation du PTBA.

2.2.2 Revue de la gestion des conventions avec les partenaires

Travaux effectués

Nos travaux ont consisté à vérifier :

- L'éligibilité des conventions ;
- La conformité des dossiers de demande de fonds ;
- Le respect des procédures de marchés relatives à l'exécution des conventions ;
- La gestion saine des ressources affectées aux promoteurs ;
- La qualité et la validité des pièces comptables et leur l'archivage ;
- La réalisation effective et conforme des activités sur le terrain.

Constats :

Les vérifications effectuées sur la gestion des conventions appellent de notre part les constats suivants :

- Le MS4SSA n'a pas encore signé de conventions de partenariat ;
- La sous-consommation du budget prévu dans le cadre des partenariats.

Recommandation :

Pour une gestion efficace des conventions, l'auditeur recommande au MS4SSA d'accélérer dans la signature des conventions afin d'augmenter la consommation budgétaire du projet à travers les conventions de partenariat.

2.2.3 : Insuffisances dans la gestion des achats, acquisitions et prestation de service

Travaux effectués

Nos travaux ont consisté à vérifier :

- Le marché est prévu dans le PPM
- Vérifier qu'un besoin est exprimé (TDRs, bon de demande...);
- Les procédures de passation de marchés sont respectées ;
- Le marché a été exécuté ;
- Les travaux et services sont livrés et réceptionnés conformément au marché.

Constats :

Les vérifications effectuées sur la gestion des achats, acquisitions et prestation de service appellent de notre part les constats suivants :

- Retard dans l'exécution des marchés prévus dans le PPM 2023. Sur sept (7) marchés prévus, un (1) marché de consultant est abandonné, deux (2) marchés en cours d'exécution et les quatre (4) autres marchés sont en cours de passation ;
- Lenteur dans l'exécution du marché 2022 de « bloc administratif » ; en effet, un taux d'environ 40% de réalisation physique en fin décembre 2023 alors que le délai d'exécution prolongé arrive à terme en mars 2024.

Recommandation :

Nous recommandons au MS4SSA de :

- Respecter les délais prévus dans le plan de passation des marchés (PPM) 2023 ;
- Renforcer des réunions périodiques sur le suivi technique des marchés afin de faire avancer les travaux de construction du bloc administratif.

2.2.4 Insuffisances dans la tenue de la comptabilité

Travaux effectués :

Nos travaux ont consisté à vérifier si :

- Les transactions comptables sont exhaustives et correctement imputées ;
- Les transactions comptables sont bien documentées et archivées ;
- La sauvegarde des données comptables (back up) est faite.

Constats :

A l'issue de nos contrôles, nous avons relevé ce qui suit :

- Un classement des pièces comptables acceptable.

Recommandation :

L'auditeur recommande au MS4SSA de :

- Améliorer le classement des pièces comptables de manière chronologique.

2.2.5 Insuffisance dans la gestion du patrimoine

Travaux effectués :

Nos travaux ont consisté à vérifier si :

- Toutes les acquisitions sont réceptionnées, codifiées et répertoriées sur la fiche d'inventaire ;
- Les fiches de stock de carburant et d'autres fournitures sont tenues à jour ;
- Chaque véhicule possède un carnet de bord bien tenu ;
- Un inventaire annuel des immobilisations est fait ;
- Le matériel informatique est entretenu régulièrement ;
- Les back up des données informatiques sont faites régulièrement et bien conservés.

Constats :

A l'issue de nos contrôles, nous avons relevé ce qui suit :

- Un manque de contrat d'entretien du matériel informatique ou de personne dédiée au Centre pour la prise en charge dudit entretien.

Recommandation :

L'auditeur recommande au MS4SSA de :

- Prévoir un contrat d'entretien ou responsabiliser un agent du service central pour le suivi et entretien du matériel informatique du Centre.

2.2.6 : Insuffisances dans la gestion des ressources humaines

Travaux effectués

Nos travaux ont consisté à :

- Contrôler la disponibilité des documents obligatoires dans le dossier de chaque Consultant ;
- Contrôler la conformité des retenues ISB sur les rémunérations et la régularité de leurs reversements.

Constats :

CEA/MS4SSA

A l'issue de nos contrôles, nous avons relevé un besoin d'un agent administratif pour compléter l'équipe du Centre.

Recommandation :

L'auditeur recommande au MS4SSA de recruter d'un agent administratif pour aider la Comptable principale à bien mener ses activités.

2.2.7 : Analyse des pièces justificatives

Travaux effectués

Nos travaux ont consisté à vérifier :

- La régularité des dépenses ;
- L'éligibilité et la conformité des pièces justificatives.

Constats :

A l'issue de nos contrôles, nous avons relevé ce qui suit :

- Les fiches d'imputation comptables ne sont pas systématiquement jointes avec certains manquements ;
- Certains rapports de mission ne sont pas joints.

Recommandation :

L'auditeur recommande au MS4SSA de :

- Joindre systématiquement les fiches d'imputation comptable signées dans les classements y afférents et les rapports de mission.

2.3 Suivi de mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport d'audit externe des comptes 2022

Neuf (9) recommandations faites par l'audit antérieur, dont trois (3) anciennes et six (6) nouvelles.

| Constats | Recommandations formulées | État de mise en œuvre |
|--|---|--------------------------------------|
| <p>Réunion du COPIL Le Comité National de Pilotage (COPIL) dont la présidence est assurée par le MESR/1 n'a pas tenu de réunion en 2020 et 2021 alors que l'Accord de financement et l'Arrêté portant sa création stipule la tenue de deux (02) réunions par an.</p> | <p>Tenir régulièrement les réunions du Comité National de Pilotage en conformité avec les dispositions conventionnelles l'instituant.</p> | <p>Partiellement appliqué</p> |
| <p>Manuel de procédures Le manuel de procédures administratives et comptables du CEA-MS4SSA présente certaines insuffisances car il reste muet sur certains aspects importants liés au Projet à savoir les revenus générés, le fonctionnement des comptes revenus générés, les indicateurs de performance, l'implication de l'AUA dans le processus d'élaboration du budget, les méthodes de décaissements de fonds propres au MS4SSA.</p> | <p>Réviser le manuel de procédures du MS4SSA pour tenir compte des réalités du projet.</p> | <p>Appliqué</p> |
| <p>Retard dans l'approbation du PTBA Le PTBA 2021 n'a été approuvé par la Banque qu'en août 2021.</p> | <p>Préparer et soumettre au COPIL et à la Banque le PTBA dans les meilleurs délais pour approbation et validation. Veiller à toujours insérer dans les liasses justificatives de toutes les opérations comptabilisées les éléments probants indispensables à la justification de l'utilisation faite des fonds du projet dans le cadre des missions, ateliers et sorties.</p> | <p>Appliqué</p> |
| <p>Complétude de la liasse des pièces justificatives Certaines liasses de pièces justificatives ne contiennent pas toujours tous les éléments probants indispensables à la justification des dépenses du Projet dans le cadre des missions, ateliers et sorties comme budgétisé dans les Termes de Références. Il s'agit entre autres de : la liste de présence, la facture, la facture proforma, le bon de commande, l'ordre de mission visé, etc.).</p> | <p>Veiller à toujours insérer dans les liasses justificatives de toutes les opérations comptabilisées les éléments probants indispensables à la justification de l'utilisation faite des fonds du projet dans le cadre des missions, ateliers et sorties.</p> | <p>Partiellement appliqué</p> |
| <p>Fiche d'imputation Les fiches d'imputation ne sont pas signées par les personnes habilitées. De plus, elles ne sont pas systématiquement jointes à la liasse justificative de certaines opérations.</p> | <p>Joindre systématiquement aux liasses justificatives les fiches d'imputation correspondantes et veiller à ce qu'elles</p> | <p>Partiellement appliqué</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Dossiers du personnel Le manuel de procédures du MS4SSA prévoit qu'en plus des éléments fournis par l'employé au moment du recrutement, il faut intégrer dans le dossier individuel du personnel les éléments suivants : le matricule de la CNSS, les notes disciplinaires et autres notes de services concernant le personnel ainsi que les évaluations faites au personnel. Cependant lesdits dossiers ne sont pas tenus, mis à jour et classés comme le recommande le manuel de procédures.</p> | <p>soient toujours signées par toutes les personnes habilitées.</p> |
| <p>Emission de chèque Certains chèques sont établis au nom d'un tiers en lieu et place des structures bénéficiaires.</p> | <p>Appliqué Tenir, mettre à jour et classer le dossier du personnel comme indiqué dans le manuel de procédures du MS4SSA.</p> |
| <p>Fiche de caisse Les fiches de caisse ne sont pas systématiquement établies et signées par les personnes habilitées (caissier, bénéficiaire, etc.) pour toutes dépenses effectuées en espèce.</p> | <p>Appliqué Veiller à toujours émettre les chèques de règlement aux noms des structures bénéficiaires.</p> |
| <p>Modalité de paiement Les modalités de paiement ne sont pas définies dans le contrat. De plus, la nature du contrat semble confuse. Article 3 : Montant du marché et modalité de sa détermination : Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de 20 607 329 FCFA TTC. Le présent contrat est un marché à prix unitaire et à prix forfaitaire. Réf du marché : Intitulé : Travaux de rénovation de trois (3) laboratoires de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) Référence : N°001/CEA /IEAMS4SSA/DC/2022 Titulaire : ENTREPRISE ASSOUMANE OUMAROU Montant : 20 607 329 FCFA TTC</p> | <p>Appliqué Etablir et faire signer systématiquement les fiches de caisse à chaque sortie d'espèces. Les fiches de caisse doivent être visées par le Directeur du Centre avant chaque réapprovisionnement de la caisse.</p> |
| <p>Modalité de paiement Les modalités de paiement ne sont pas définies dans le contrat. De plus, la nature du contrat semble confuse. Article 3 : Montant du marché et modalité de sa détermination : Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de 20 607 329 FCFA TTC. Le présent contrat est un marché à prix unitaire et à prix forfaitaire. Réf du marché : Intitulé : Travaux de rénovation de trois (3) laboratoires de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) Référence : N°001/CEA /IEAMS4SSA/DC/2022 Titulaire : ENTREPRISE ASSOUMANE OUMAROU Montant : 20 607 329 FCFA TTC</p> | <p>Non appliqué - Renforcer les capacités du Spécialiste en passation des marchés pour l'élaboration des dossiers d'appel à concurrence, notamment la rédaction des contrats ; - Faire viser toutes les factures par le Spécialiste en passation des marchés avant payement.</p> |

III. CONCLUSION

Les faiblesses relevées au niveau des processus ne remettent pas en cause la fiabilité des informations administratives, comptables et financières du dispositif de gestion du Centre.

Fait à Niamey, le 08/02/2024

L'auditeur interne CEA/MS4SSA
Bachir E.G DAN BOUZOUA

